

	PROGRAMME DE FORMATION M.A.C. SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	ASG - FOR - PRO - 10 A
		Date: 01/01/2024
		Page 1 sur 1

NOTRE PRIORITE, VOUS FORMER



Prérequis

Être titulaire du certificat de SST

Public

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services

Durée

7 heures, (ajout du temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise)

Nombre de participants

4 à 10 personnes

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives
Utilisation d'outils multimédia

Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un certificat de SST (INRS) valable 24 mois

Réglementation applicable

Art. R4224-15, Art. R4224-16 du Code du Travail

Accueil des personnes en situation de handicap

Si une ou plusieurs personnes présentent un handicap, le lieu de formation en sera adapté.

De plus, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés

Modalités d'accès L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié via son CPF

Objectif

Maintenir et actualiser les connaissances acquises en formation SST

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 24 mois

Intervenant

Formateur certifié par le réseau prévention INRS

Programme

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- Retour expérience
- Revision des gestes d'urgence
- Évaluation à partir d'accidents du travail simulés
- Actualisation de la formation aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et aux modifications de programme